

Recherches sociographiques



Guy GIROUX (dir.), *La pratique sociale de l'éthique*

André Duhamel

Volume 40, Number 1, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057260ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057260ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Duhamel, A. (1999). Review of [Guy GIROUX (dir.), *La pratique sociale de l'éthique*]. *Recherches sociographiques*, 40(1), 171–174.

<https://doi.org/10.7202/057260ar>

les frères enseignants dans le système de l'éducation du Québec. Pour ces nombreuses qualités, voilà un ouvrage dont nous recommandons la lecture.

Stéphane MARTINEAU

*Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto,
Centre de recherches en éducation franco-ontarienne.*

Guy GIROUX (dir.), *La pratique sociale de l'éthique*, Montréal, Bellarmin, 1997, 193 p.
(Recherches, 34.)

La popularité croissante du vocable « éthique » et la diversité des mécanismes normatifs qu'il désigne constituent un phénomène social nouveau dont l'étude relève de disciplines autres que la seule philosophie. L'ouvrage sous la direction de Guy Giroux, politicologue de formation et professeur d'éthique à l'Université du Québec à Rimouski, prend pour objet cette éthique « devenue pratique sociale », et s'inscrit parmi les études récentes comme celles d'Éric GAGNON (sur les comités d'éthique) ou celles de Guy ROCHER (à qui l'ouvrage est dédié). Les huit études ici réunies proviennent de différentes sources (communications, rapports de recherche), mais presque toutes sont l'œuvre de spécialistes en sciences politiques. On ne trouvera donc pas, dans ce volume, de contribution à une sociologie générale de l'éthique ou de la morale à la manière des classiques (DURKHEIM, WEBER) ou des contemporains (ANSART, ISAMBERT), mais plutôt un ensemble d'essais interrogeant la « demande sociale d'éthique » spécifiquement contemporaine selon la problématique de la « régulation sociale ». Ce concept, familier aux sociologues, est ici mis au service d'une approche qui situe l'éthique au sein des rapports sociaux de pouvoir : la demande d'éthique est-elle porteuse de changement social ou consolide-t-elle le *statu quo* (introduction, p. 15) ? Les trois premières études, plus théoriques, proposent des réponses différentes à cette question ; les cinq suivantes, davantage empiriques, transposent ce questionnement dans des champs de pratiques particuliers. Toutes illustrent la complexité du phénomène et la difficulté d'élaborer un cadre d'analyse adéquat.

Sous le titre « La demande sociale d'éthique : autorégulation ou hétérorégulation ? », G. Giroux présente un « modèle d'analyse sociopolitique » qui distingue la régulation par le contrôle étatique, dont le droit serait le modèle, de la régulation « librement consentie » de la société civile par elle-même, que pourrait représenter l'éthique. L'auteur examine les causes puis les effets pervers possibles de la demande sociale d'éthique en passant en revue les idées de plusieurs auteurs sur le sujet. Certaines de ces idées représentent des alternatives ou des objections possibles au modèle d'analyse proposé et mériteraient une discussion plus poussée, comme l'admet Giroux qui reconnaît le besoin « d'identifier d'autres sous-catégories d'analyse que celles de l'éthique et du droit » (p. 47). Le modèle demeure donc en chantier et ne représente pas le cadre théorique général de tout l'ouvrage. L'auteur

conclut néanmoins, au conditionnel, à l'existence d'une tendance lourde à l'hétérorégulation et à la récupération de l'éthique par les pouvoirs établis. L'essai suivant de Yves BOISVERT adopte une approche différente et propose une réponse tout autre. Il étudie en effet la demande sociale d'éthique à la lumière des théories postmodernistes et l'interprète comme un déplacement du politique hors de l'État (p. 51) ou une « suppléance politique » contemporaine de la fin des idéologies et du déclin de l'État-providence. Le renouveau éthique actuel ne se produirait pas ainsi *dans* l'espace public mais serait celui *de* cet espace : démocratie plus directe, « renversement de la structure de pouvoir » au profit de la masse (p. 51), « réappropriation des problèmes par les individus » (p. 69), État modeste et régionalisation des pouvoirs (p. 73). Cette conclusion autogestionnaire ou anarchiste procède d'une approche interprétative des signes culturels et de la production textuelle que ne partageront sans doute pas les tenants de la « perspective scientifique » explicative que rejette Boisvert. La dernière contribution théorique est l'œuvre d'un sociologue et philosophe, Jean-Louis GENARD (Université libre de Bruxelles). Il analyse le « retour de l'éthique » selon un double jeu d'hypothèses : la première y voit le retour à l'expérience des temporalités non marquées par le futur (p. 79), au contraire des idéologies ; la seconde le conçoit comme « la libération d'un potentiel critique refoulé » (p. 93) par la régulation interne des sous-systèmes sociaux maintenant en crise (p. 91). Cette dernière thèse sociologique, inspirée des travaux de WEBER, expliquerait la nouvelle visibilité et recevabilité de l'éthique aujourd'hui : on traite davantage les problèmes en termes éthiques et non plus techniques, politiques, etc. Comment évaluer ce retour ? Les conclusions de Genard sont nuancées et en quelque sorte intermédiaires entre celles de Giroux et de Boisvert. Si nous assistons bien à « une recomposition de la sphère publique au profit d'acteurs peu institutionnalisés » (p. 94), il y a en revanche des risques à la « remoralisation du monde », comme celui de tomber dans une moralisation hygiéniste, ou celui de négliger la différenciation des lieux d'émergence (privé, public) de la demande d'éthique (p. 95), etc. Dans ce contexte, souligne l'auteur, ce sont les éthiques du rapport à l'autre, celles de l'espace intermédiaire de la civilité, qui émergent le plus difficilement.

Les cinq dernières contributions, inégales en longueur mais non en valeur, présentent les résultats de recherches empiriques entreprises dans des secteurs d'activités précis ; elles intéresseront les chercheurs friands de matériaux concrets qui travaillent à l'élaboration de sociologies « régionales ». Le second essai de Guy Giroux examine dans cette optique « la fonction sociale des codes de pratiques » dans les professions et les organisations. Il ressort de son enquête exploratoire menée par voie de questionnaire qu'une moitié environ des répondants conçoivent leur code comme un guide suggérant les comportements souhaitables, et l'autre moitié comme un moyen de contrôle des comportements. Ces résultats suggèrent à l'auteur une double série d'hypothèses que vient résumer le titre de sa première étude. La demande sociale d'éthique en d'autres domaines corroborerait-elle plus l'une que l'autre ? Gérard BOISMENU et Pascale DUFOR analysent les nouvelles politiques sociales concernant les sans-emploi et constatent qu'« elles poursuivent moins des objectifs de correction de la dynamique économique que la volonté d'agir sur les comportements individuels » (p. 116) par une régulation technicienne misant

sur la « responsabilisation ». À cela s'opposent de nouvelles valeurs (solidarité) et de nouvelles formes de cohésion socioéconomique (économie sociale) « s'apparentant à une pratique sociale de l'éthique » (p. 137). Martyne Isabel FOREST propose une « réflexion critique sur la revendication de l'éthique en contexte clinique ». Son hypothèse et sa conclusion rejoignent celles de Marie-Hélène PARIZEAU sur le même sujet : la demande d'éthique dans ce contexte renforce en fait les normativités technique et professionnelle (voir *Hôpital et éthique*, PUL, 1994). Elle utilise cependant d'autres concepts, comme celui de « vulnérabilité » de l'éthique et du droit, donc une cause en partie interne à l'éthique, pour rendre compte de sa récupération par le corps médical. Elle pense en effet que les « idées de conflit d'autorité et de pouvoir ne suffisent pas à expliquer la popularité de l'éthique en clinique » (p. 192), et que le concept de régulation appelle celui de « création ». Le caractère multiforme de la demande éthique et la prudence des conclusions se retrouvent aussi dans les études d'Alain BACCIGALUPO et d'Yvan PERRIER. Le premier se penche sur les codes déontologiques nouveaux dont se dotent depuis peu les dirigeants des grandes villes du Québec. Pourquoi ces codes et quel est leur apport spécifique ? L'auteur souligne qu'ils sont largement redondants eu égard aux lois existantes dans ce domaine, mais il soutient qu'ils possèdent aussi une valeur pédagogique, celle de rappeler et de faire partager « des valeurs fondamentales dans un régime démocratique de services publics modernes » (p. 262). Le second examine les codes d'éthique dans le réseau de la santé et des services sociaux. Dans ce secteur, la loi fait obligation aux établissements de se donner un code d'éthique ; cette obligation répond-elle à une régulation technicienne des comportements par l'État ? La réponse de l'auteur est négative : puisque la loi laisse aux établissements le soin d'édicter le contenu de ces codes, « le contrôle étatique est ici assez lâche » (p. 225). L'État semble l'initiateur d'une demande d'éthique ; mais cela ne conduit-il pas, se demande l'auteur en conclusion, à « une dépolitisation par le langage » (p. 229) ? Les conclusions de ces deux dernières études sont tout à fait dans le ton des précédentes et pondèrent les propositions théoriques de Giroux et Boisvert : « il n'est pas possible de porter un jugement global sur l'ensemble des nouveaux codes dans les municipalités » (p. 267), « la codification de l'éthique produit donc une dynamique régulatoire assez disparate » (p. 224). Aucune ne tranche de façon décisive entre les deux hypothèses de Giroux, et leur ensemble interdit les « généralisations hâtives quant au phénomène de la demande sociale d'éthique ».

Dans ce recueil, le foisonnement des hypothèses et la diversité des cadres d'analyse, ainsi que la divergence des conclusions et le caractère parfois fragmentaire des résultats, satisfont peu l'intellect et laissent sans doute à désirer. Mais on peut trouver dans cette hétérogénéité et ces limites mêmes un bon stimulant pour la réflexion et une invitation à affiner les modèles théoriques, car le retour actuel de l'éthique est encore jeune. L'apport de ce volume réside principalement dans la tentative de comprendre les interfaces nouvelles de l'éthique et des autres normativités, en particulier celle du politique. Certains autres aspects de la « demande » d'éthique restent ici peu problématisés. Il en est ainsi du phénomène correspondant de l'« offre » d'éthique, en particulier celle provenant de ces nouveaux intervenants que sont les « éthiciens ». Il en est de même de la normativité propre à l'éthique, dont le traitement paraît malaisé à la plupart des

auteurs. Problématiser l'éthique comme pratique et régulation sociale, à l'instar du droit, ne permet peut-être pas de comprendre vraiment pourquoi le terme « éthique », et les aspirations à la vie meilleure qu'il connote, exercent un tel attrait et une telle séduction. On rencontre ici le paradoxe ou le dilemme méthodologique de la sociologie de l'éthique énoncé ailleurs par F. ISAMBERT : en posant l'éthique comme pratique sociale, la sociologie néglige en partie le point de vue de l'agent moral, et retient-on plutôt celui-ci, l'éthique semble échapper à la sociologie et aux sciences humaines. C'est ainsi, par exemple, que Giroux retrouve ce point de vue en forgeant le concept hybride de « contrôle social autorégulateur par l'éthique » (p. 30), mais l'éloigne aussitôt lorsqu'il écarte l'idée de G. Rocher selon laquelle l'éthique « est bien plus une réflexion qu'une régulation » (p. 44). Certes, il ne s'agit pas de confondre la pratique sociale de l'éthique avec une pratique sociale éthique, la demande sociale d'éthique avec une demande d'éthique sociale, et l'exigence d'éthique avec l'exigence éthique. Ce n'était pas son propos principal, cependant la compréhension de cette dernière exigence constitue sans doute le point faible de cet ouvrage. Cela nous rappelle en tous cas que l'éthique, si elle se retrouve aujourd'hui au croisement de diverses normativités (sociale, technique, juridique, économique, politique), nous invite ainsi à une collaboration interdisciplinaire inédite si nous ne voulons pas que notre compréhension (et notre action) la sacrifie à aucune d'entre elles.

André DUHAMEL

*Département de philosophie,
Université du Québec à Montréal.*

Luce DES AULNIERS, *Itinérances de la maladie grave. Le temps des nomades*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1997, 624 p. (Nouvelles études anthropologiques.)

Luce Des Aulniers a voulu savoir comment on envisage la mort, comment on la voit venir lorsqu'on souffre d'une grave maladie (cancer, problèmes cardiaques sévères, emphysème, fibrose kystique), comment on s'y « prépare » et avec quelles ressources personnelles et culturelles. Elle a interrogé longuement douze personnes, de Montréal et de Gaspésie, sur la manière dont elles organisent leur vie menacée. De ces entretiens, elle a tiré douze récits qui constituent le corps de son ouvrage ; douze récits bien montés, tous intéressants à lire, découvrant la vie et les sentiments, les peurs et les joies des personnes, sans jamais être indiscrets. L'ensemble est d'ailleurs très bien écrit, dans un style souple, parfois poétique, toujours généreux, quoique par endroit moins élégant, trop *social scientist* (tel l'emploi de la formule « le rapport à » la nature, la médecine, etc., pour désigner une dimension). Livre riche également dans lequel le sociologue de la santé que je suis pourra beaucoup puiser pour sa connaissance des représentations et des pratiques liées à l'expérience de la maladie.